

Ces radiations ou démissions sont nombreuses, comme on peut en juger par l'extrait du mouvement du personnel, publié dans le rapport du Conseil d'Administration en date du 1er janvier 1889.

*Mouvement du personnel au 31 décembre 1888.*

Membres participants.....		21,441
Inscriptions supplémentaires.....		6,857
Membres honoraires .....		241
	Ensemble.....	28,539
	Sociétaires retraités.....	1,800
		<u>30,339</u>
		<u>30,339</u>
	Nombre des sociétaires radiés, démissionnaires ou décédés.	Total des sommes versées par ces sociétaires et dont a bénéficié la Société.
Du 1er avril 1875 au 1er janvier 1888.	8,268	\$53,197
Du 1er janvier au 31 décembre 1888..	630	7,583
		<u>\$61,780</u>

Les décédés sont compris dans les chiffres ci-dessus, mais comme ils ne représentent, d'après les calculs mêmes de la Société, que: 1 mort sur 55 membres participants, et 1 mort sur 30 membres retraités, on peut en conclure que 80 pour 100 au moins de cette somme de \$61,700, proviennent des démissions et des radiations.

Or, l'actif de la 230e Société étant de \$529,851, au 31 décembre 1888, les bénéfices provenant des radiations et des démissions représentaient plus de 10 pour 100 de l'actif. Cette société peut donc, grâce à ce surcroît de recettes, servir à ses membres sur leurs dépôts un intérêt de 5 pour 100; mais on ne peut s'empêcher de dire que si les radiés et les démissionnaires n'avaient pas été éblouis par le chiffre élevé des pensions promises par le tarif de la 230e et s'étaient contentés des pensions accordées par la caisse de retraites de l'Etat, ils n'auraient pas perdu leurs économies. Ils ont lâché la proie pour l'ombre.

Ce système de radiation est d'une nécessité absolue pour toute société de retraite basant ses opérations sur des probabilités anormales.

Ainsi, l'*Association Fraternelle des employés de chemins de fer français* (page 261) tout en jugeant sage d'employer la table de mortalité de Deparcieux a, par contre, capitalisé les intérêts des versements au taux de 6 pour 100.

Or, d'après son rapport pour 1887, elle n'arrive à servir ce taux d'intérêt de 6 pour 100 qu'à l'aide des sommes provenant des radiations comme le prouve l'état suivant:

L'avoir des sociétaires participants au 31 décembre 1887 était de \$834,705			
ayant produit.....	\$27,276	soit p. 100	3,267
Les démissions et radiations ont fourni une somme de.....	\$22,320	"	2,674
Les cotisations des membres honoraires ont fourni une somme de.....	\$918	"	0,130
			<u>6,071</u>
Total pour 100.....			6,071